



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Logiciel rédaction de procédure de la police nationale - SCRIBE

Question écrite n° 24092

Texte de la question

M. Romain Grau attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'état d'avancement du déploiement de SCRIBE. Le 5 juillet 2017, la direction générale de la police nationale avait présenté aux organisations syndicales le projet de rénovation du logiciel de rédaction de procédure de la police nationale. Un nouveau logiciel, SCRIBE, a vocation à remplacer définitivement le logiciel actuel, avec un déploiement progressif. Il était exposé que le déploiement devait s'achever d'ici fin 2019. Un projet qui prend ses racines dans l'insatisfaction suscitée par l'actuel logiciel LRPPN. Les nombreuses insatisfactions cristallisées par le logiciel LRPPN ont conduit la DGPN à mettre en place un projet de complet remplacement de l'actuel système, par substitution. Il lui demande de lui préciser l'état d'avancement du déploiement de SCRIBE.

Texte de la réponse

SCRIBE est le futur logiciel de rédaction et de pilotage des procédures de la police nationale qui doit succéder au traitement actuellement utilisé, dénommé logiciel de rédaction des procédures de la police nationale (dit LRPPN3). Ce dernier est en effet devenu techniquement obsolète et ne répond pas suffisamment aux besoins des fonctionnaires de police. Le projet a été lancé en 2016, dans une démarche plaçant l'utilisateur au centre de la conception du nouvel outil. SCRIBE fournira des services identiques à ceux de LRPPN3 (rédaction pénale, alimentation des fichiers de police, alimentation des bases statistiques de la délinquance) mais également de nouvelles fonctionnalités, dans un environnement logiciel moderne, fiable, intuitif et collaboratif. Outre la facilité d'utilisation et une meilleure ergonomie, les évolutions fonctionnelles majeures concerneront les échanges avec les autres applications du système d'information et d'investigation de la police nationale, pour une fiabilisation accrue des données, une ouverture vers les télé-services offerts à la population (projet Thésée de plainte en ligne pour les cyber escroqueries) et un module de pilotage et de management des portefeuilles d'enquête, intégré, moderne et adapté. Le projet SCRIBE a également été enrichi pour tenir compte du programme de procédure pénale numérique et s'inscrit plus largement dans le travail en cours pour redynamiser la filière judiciaire. Après deux premières années (2016-2017) durant lesquelles l'effort a été porté sur la définition de l'architecture technique côté serveur et le maquetage de l'interface utilisateur, un renouvellement et un renforcement de l'équipe projet ont été engagés en 2018, désormais articulés autour d'une forte composante « métier » et d'une maîtrise d'œuvre expérimentée. Le système SCRIBE est déjà utilisé par deux services, au sein desquels l'expérimentation a débuté respectivement en juillet 2018 et juin 2019, pour réaliser des enquêtes contraventionnelles complètes. Au-delà des premiers groupes d'utilisateurs qui ont participé à la définition de l'ergonomie et des processus techniques adaptés aux besoins des métiers, cette orientation du projet a été accentuée par l'usage d'un réseau social interne (r@diopolice) et par la constitution de « bêta testeurs » locaux, volontaires, qui testent en continu les versions livrées par la maîtrise d'œuvre (environ 200 testeurs). Le déploiement général et progressif de SCRIBE est prévu à partir de janvier 2021 sur le périmètre suivant : déploiement de Thésée, remplacement du LRPPN3 pour la rédaction des procédures et l'alimentation des systèmes tiers, outil commun de pilotage de l'activité judiciaire, pleine compatibilité avec le programme de procédure pénale numérique. Au-delà de ce périmètre, les évolutions se poursuivront pour transformer cet outil

en véritable hub, toutes thématiques confondues : SCRIBE constituera ainsi une brique fondamentale de la future plainte en ligne et permettra également la rédaction des procédures « accidents », des procédures administratives et des procédures disciplinaires.

Données clés

Auteur : [M. Romain Grau](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24092

Rubrique : Police

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 octobre 2019](#), page 9539

Réponse publiée au JO le : [10 décembre 2019](#), page 10765